

BIODIVERSITÉ

JEUNESSE & ENGAGEMENT

ch

➤ BIODIVERSITÉ ET ENTRETIEN

## UNE TONTE RAISONNÉE, UNE TONTE VIVANTE

L'arrivée de l'été est synonyme du retour de nos jolies plantes et fleurs. Une commune vivante cela passe aussi par notre environnement.

**A**u sein des espaces enherbés de la commune, la gestion différenciée consiste à réaliser des tontes à des fréquences espacées selon les lieux et leur fréquentation ou selon la période de l'année. Ainsi, ces passages se matérialisent par des hauteurs d'herbes différentes. Cette nouvelle pratique d'entretien des espaces verts communaux est déjà mise en œuvre dans de nombreuses communes de la Somme. Elle offre de nombreux avantages et plusieurs vertus, permettant notamment : À la commune de réaliser des économies de carburant en limitant les passages et l'usage des tracteurs-tondeuses. De réorienter une partie du temps de travail des agents communaux vers des tâches tout aussi importantes telles que l'entretien du patrimoine bâti de la commune (taille des arbres ou arbustes qui poussent dans les murs et menacent leur pérennité, travaux d'entretien ou d'aménagement de la voirie et trottoirs en vue ↗

de faciliter la circulation des Personnes à Mobilité Réduite ou des poussettes, création ou réfection des marquages au sol, propreté des rues. De programmer les travaux d'embellissement (fleurissement et plantations, engazonnement à venir des allées de nos cimetières, entretien du bois et des étangs, etc). Et aux habitants de pouvoir admirer la floraison spectaculaire de certaines plantes sauvages (coquelicots, orchidées, mauves, silènes, etc). Celles-ci seront tondues uniquement à la fin de leur cycle naturel: croissance, floraison, montée en graines, dissémination des graines. Cela nous assure de pouvoir les revoir et les admirer de nouveau les années suivantes. A noter que certaines de ces plantes contribuent directement au développement d'espèces d'insectes (papillons, abeilles, bourdons, syrphes ) et offrent de la nourriture aux oiseaux. Par ailleurs, au sein des grandes étendues en herbes. (comme celle située à

### LE SAVIEZ VOUS ?

Espaces verts et étangs sans les résidences

≈ 200 000m<sup>2</sup>

Pour un effectif

**8 Agents municipaux**

dont 6 aux espaces vert

Soit **18,5 Terrains de football**



l'arrière de la gendarmerie), les différences de hauteur de tonte permettent de créer à moindre coût des petits chemins ludiques pour les enfants (serpentes, labyrinthes), pouvant évoluer au fil du temps. Quant aux pelouses ou surfaces engazonnées très fréquentées dans le cadre de diverses festivités ou activités communales, elles seront tondues à ras selon les besoins afin de libérer ces espaces. A la fin de l'été lorsque les plantes ou herbes seront sèches, l'ensemble des surfaces seront à nouveau tondues entièrement. **Dernier point : une vigilance est maintenue quotidiennement** vis-à-vis de certaines plantes qui pourraient causer des désagréments: les zones colonisées par les chardons ou par des plantes exotiques envahissantes restent régulièrement tondues ou coupées par nos agents (déchets évacués en décharge). [Pour toute question, Romain Estienne et Martin Hennebicque se tiennent à votre disposition lors de leurs permanences en Mairie tous les samedis matin.]

# L'AGENDA DES SORTIES

**4 ET 5 JUILLET** 🎵

**LES MUSICALES DE WAILLY - 7E EDITION**  
Eglise de Wailly - Sam : 20h30 - Dim : 16h00

**8 JUILLET** 🌿

**NETTOYONS LA NATURE - CMJ**  
à partir de 16h30 place des Tilleuls

**13 JUILLET** 🎵 🇫🇷

**FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE**  
Retraite flambeaux - Feu d'artifice -  
**Le Groupe Bidons**

Maison des enfants et étangs

**14 JUILLET** 🕒

**COMMÉMORATION DU 14 JUILLET**  
Au monument aux morts à 11h00 devant  
la Mairie

**13 AOÛT** 💧

**DON DU SANG**  
Salle des fêtes de 13h30 à 18h30

Plus de sorties sur [www.ville-conty.fr](http://www.ville-conty.fr)



Chères habitantes, chers habitants,

Voilà 100 jours que notre équipe municipale est à vos côtés. Ces premières semaines ont été consacrées à la découverte des dossiers, à l'écoute de vos attentes et à la mise en œuvre de nos premières actions. Notre commune a déjà connu de beaux moments de partage

grâce aux manifestations organisées sur notre territoire, qu'elles soient d'envergure nationale ou portées par notre comité des fêtes. Nous avons également fait évoluer certaines pratiques pour mieux préserver notre environnement, poursuivi des dossiers importants comme le déploiement de la fibre et réalisé des adaptations de marquages au sol pour améliorer la sécurité. Je tiens à remercier les agents administratifs et techniques, les élus, les associations et tous les bénévoles qui contribuent à la vie de notre commune. Nous resterons disponibles et à votre écoute. Si les outils numériques facilitent les échanges, rien ne remplace une rencontre à la mairie pour dialoguer, mieux se comprendre et construire ensemble l'avenir de notre commune. Bien à vous.

## ➤ JEUNESSE ET ENGAGEMENT CITOYEN

### CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Création du nouveau conseil municipal des jeunes, en route la jeunesse !

**L**e 30 mai dernier, 13 jeunes âgés de 10 à 17 ans ont répondu présents, à l'initiative de Justine Gratpanche, conseillère municipale, à la réunion d'information du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Après les présentations de Madame la Maire, de ses adjoints et de deux conseillères municipales, les participants ont réfléchi à des actions citoyennes concrètes et réalisables pour la commune. Ils se sont également projetés sur l'organisation d'un événement innovant prévu pour 2027. Lors du dernier conseil municipal, le CMJ a été créé à compter du 1er juillet 2026. Les dossiers de candidature sont à retirer en mairie. Les 20 premiers dossiers réceptionnés constitueront le CMJ pour le mandat 2027-2029. Les prochains rendez-vous sont fixés aux 8 juillet et 19 août.

**Justine GRATPANCHE** - Conseillère municipale - Référente du CMJ

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Pour une commune plus démocratique laissant la parole à l'opposition !

À l'approche de la période estivale, nous souhaitons attirer l'attention sur l'entretien de notre cadre de vie. Plusieurs habitants nous ont fait part de leurs préoccupations concernant l'état de certains espaces publics, ainsi que de notre cimetière. Le cimetière est un lieu de mémoire, de recueillement et de respect. Il mérite une attention particulière afin d'offrir aux familles un environnement digne et entretenu. De même, les espaces verts, les trottoirs et les lieux publics participent chaque jour à la qualité de vie des habitantes et à l'image de notre commune. Nous sommes conscients des contraintes auxquelles les collectivités locales peuvent être confrontées. Néanmoins, nous pensons qu'une attention renforcée à l'entretien de ces espaces répondrait aux attentes de nombreux habitants et contribuerait à rendre notre village plus agréable pour tous. Notre démarche se veut constructive. Nous continuerons à être à l'écoute des habitants et à porter leurs remarques et leurs propositions au sein du conseil municipal, avec pour seul objectif l'intérêt général et l'amélioration du cadre de vie de chacun.

**Vincent Deneux et Evelyne Clabault**  
Conseillers municipaux d'opposition - Groupe Agir Autrement

## HOP! HOP! HOP!



### L'abandon de déchets dans la rue



C'est **135 €**

d'amende à régler dans les **45 jours**



Au-delà de ce délai,

l'amende passe à **375 €**



Si vous ne payez toujours pas,  
le juge peut fixer l'amende à

**750 €** maximum\*

**À savoir**

\* L'amende peut aller jusqu'à **1500 €**, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr